



DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général, l'**ingénieur de projets** a pour mandat de planifier, coordonner et réaliser des infrastructures municipales durables, qu'il s'agisse d'aqueducs, d'égouts, de voirie ou de bâtiments publics . En plus, à titre d'expert, il exerce un rôle-conseil de premier plan auprès de la direction générale en regard de ces activités. Il évalue les projets de construction, de développement ou de réhabilitation des infrastructures urbaines, il agit à titre d'expert et soumet à la direction générale ses recommandations en vue d'assurer la concordance entre les projets proposés et les orientations stratégiques de la municipalité.

Également, le titulaire du poste détermine les orientations et les priorités d'action en vue de l'élaboration des politiques, des règlements, des programmes et des projets en matière de développement durable.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Assurer la gestion stratégique et opérationnelle du service en intégrant le processus de priorisation des projets en place.
 - Planifier, concevoir et réaliser des projets municipaux liés aux réseaux d'aqueduc, d'égout, à la voirie, aux bâtiments et aux parcs .
 - Organiser, coordonner et suivre efficacement l'ensemble des travaux et projets sous sa responsabilité.
 - Veiller en tout temps au respect des lois, des normes et des règlements applicables.
 - Préparer les estimations de coûts, les devis ainsi que divers rapports techniques et administratifs.
 - Réaliser les études préliminaires et de faisabilité des projets, estimer les coûts de construction, analyser la rentabilité des projets et formuler des recommandations à la direction.
 - Préparer les cahiers des charges, plans, devis et autres documents requis pour les appels d'offres et l'acquisition d'équipements.
 - Participer au comité de sélection des soumissions pour les projets d'ingénierie, analyser les soumissions reçues, formuler des recommandations et autoriser les paiements.
 - Superviser, avec l'appui de ses adjoints, les travaux réalisés par les employés et les entrepreneurs.
 - Contribuer à la planification à court, moyen et long terme des projets d'infrastructures municipales (eau potable, égouts, chaussées, d'ouvrages d'art, mobilité durable), conformément aux priorités établies dans le plan d'intervention et les différents plans directeurs .
 - Mener les études d'avant-projets, valider la faisabilité, les échéanciers et les budgets, réaliser les analyses complémentaires requises puis rédiger les rapports, les recommandations et présentations destinées à la direction et au conseil municipal.
 - Assurer une reddition de comptes régulière à la direction générale concernant l'avancement de tous les projets (réalisation, échéancier, budget, imprévus, changements, risques et mesures correctives).

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle (Baccalauréat) en génie civil
 - Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec à titre d'ingénieur
 - Minimum de trois (3) à cinq (5) années d'expérience acquise dans un poste similaire
 - Posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit
 - Détenir un permis de conduire valide (classe 5)
 - Connaissance en informatique; dessins assistés par ordinateur (AutoCAD), Map3D (un atout), QGIS ou ArcGIS (un atout)
 - Avoir réussi son cours de sécurité générale sur les chantiers de construction
 - Connaître le contexte légal entourant les projets dans une municipalité (atout)
 - Être une personne organisée, structurée et en mesure de gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits
 - Être proactif et axé sur les résultats

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste permanent | Temps plein | 40 h/semaine
 - Salaire selon l'échelle salariale en vigueur
 - Avantages sociaux : Congés mobiles | Assurance collective | Fonds de pension
 - Entrée en fonction : **Dès que possible**

CE POSTE VOUS INTÉRESSE ?

- Déposez votre candidature par courriel à l'adresse directiongenerale@st-germain.info.

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre organisation. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.